

Récapitulation sur les 30 premières pages de la philosophie de Zigliara.

1. *Differentia inter scientiam et philosophiam ?*

R. La science, c'est la connaissance des choses dans leurs causes.

La philosophie, c'est la connaissance des choses dans leurs causes dernières.

2. *Definitio dialecticæ ?*

R. In tradendis explicandisque legibus recte judicandi unice sistit.

3. *Quænam differentia inter ideam et perceptionem ?*

R. La perception désigne l'action vitale ; l'idée désigne plutôt l'objet.

4. *Notæ idearum ?*

R. Sunt *Proprietates idearum* (1) ; ainsi dans l'homme : la substance, l'animalité, la rationalité.

0. *Extensio idearum ?*

R. *Collectio individuorum quibus notæ enumeratæ ideæ conveniunt.* Sic, Petrus, Paulus, Marcus, quibus convenit homo.

6. *Dans quelle classe d'universaux faut-il ranger le genre et l'accident prædicabile ?*

R. Dans la classe des universaux *universales*.

7. *Dans quelle classe d'universaux mettez-vous l'être ?*

R. Dans la classe des universaux *analogues*.

8. *Genus ?*

R. Est unum aptum inesse pluribus, specie differentibus et prædicari de illis in quid incompleto. Ainsi *animal* (genre) convient au cheval et à l'homme sans cependant en donner l'essence complète.

9. *Accidens prædicabile ?*

R. Est unum aptum inesse pluribus et prædicari de illis in quale contingenter.

(1) On dit mieux : *objecti proprietates per ideam representatæ.*

Ainsi la science dans l'homme ; qu'on la lui enlève, il ne cesse pas d'être homme.

10. *Dans la définition de l'espèce : Unum aptum inesse pluribus numero differentibus et prædicari de illis in quid complete, pour quoi dit-on in quid complete ?*

R. Pour marquer que l'espèce donne une idée complète de l'essence. Ainsi *animal raisonnable* (espèce du genre *animal*) énonce l'espèce complète de l'homme.

11. *Quelle différence y a-t-il entre les prædicamenta ou catégories et les prædicabilia ?*

R. Les prædicamenta sont objets de première intention ; les prædicabilia sont objets de seconde intention. (1)

12. *Quelle différence y a-t-il entre l'accident prædicabile et l'accident prædicamentale ?*

R. Le premier est un universel proprement dit, tandis que le second est (une division de l'être) transcendant (2).

C. HOULE.

Collège Joliette.

— C'est le temps de s'abonner à l'*Étudiant*. Aux étudiants de se pousser un peu, puisque cette feuille a été fondée surtout pour eux.

Un abonnement gratuit pour celui qui nous enverra les noms d'au moins quatre abonnés.

(1) Plus clairement : les prædicamenta sont les choses en tant qu'objets de première intention.

(2) On peut dire plus brièvement : le premier énonce la manière d'adhérer ; le second la manière d'être. Z. (c) IV.